



CONTRAT DE MAINTENANCE

LA GARANTIE DE LONGÉVITÉ DE VOTRE MATÉRIEL



POURQUOI UN CONTRAT DE MAINTENANCE ?

Vous souhaitez ou venez d'acquérir un matériel coûteux pour entretenir vos locaux, optez pour le contrat de maintenance Orapi. C'est l'assurance de conserver un matériel en bon état tout en maîtrisant son coût.

SERVICE OPTIMAL : dès l'achat, proposition du type de contrat le plus adapté à votre besoin pour des durées allant de 1 à 4 ans.

CONFORT : maintenances préventives proposées par notre centre d'appel.

MAÎTRISE DES COÛTS : tarif calculé et optimisé en tenant compte de la durée du contrat et de la durée de la garantie constructeur.

LES + ORAPI TECHNIC

Centre d'appel
dédié

Logiciel
de suivi
Traçabilité des
interventions
techniques

Magasin
centralisé
de pièces
détachées

40 techniciens
répartis sur
toute la France

LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE, UN PRÉ-REQUIS À NOS CONTRATS

Notre objectif ? Conserver l'efficacité de votre matériel, prolonger sa durée de vie avec un coût maîtrisé.

- Faire un nettoyage et un audit complet de la machine
- Prodiguer des conseils et un audit aux utilisateurs
- Vérifier l'état des batteries et sensibiliser à leur bonne utilisation
- Anticiper les pannes

Migration d'un contrat de maintenance

En fin de contrat, possibilité d'opter pour un service de niveau inférieur ou supérieur. Pour souscrire après la période de garantie du constructeur, nous consulter.



LA MARCHE À SUIVRE

Notre centre d'appel vous contacte pour programmer la visite, faire le point sur vos éventuels besoins en consommables.

Lors de la visite, le technicien pourra réaliser le changement lors de sa venue.

NOS DIFFÉRENTS CONTRATS

Contrat ESSENTIEL

Avec le service ESSENTIEL, vous étendez la garantie constructeur de votre matériel. Vous bénéficiez d'une visite d'entretien préventif pour prolonger la durée de vie de votre matériel, améliorer sa productivité et son efficacité. À ce contrat est inclus un délai d'intervention du technicien en cas de panne sous un délai de trois jours ouvrés à partir de l'ouverture de la demande de service.

Contrat CONFORT

Le service CONFORT vous apportera de la sérénité, puisqu'en cas de panne, nous nous engageons à intervenir dans un délai de 3 jours ouvrés. Les pièces détachées, la main-d'œuvre et les frais de déplacements sont inclus*. Ce niveau de contrat vous permet de vous dispenser de toutes les démarches administratives pour la réparation de votre machine. Il suffit d'un appel et la panne sera prise en charge.

Contrat PREMIUM

Le service Premium propose une maintenance préventive annuelle, un délai d'intervention de 2 jours ouvrés, et un prêt de machine équivalente en cas de panne immobilisant votre matériel de plus de 5 jours ouvrés après l'ouverture de la demande de service.

Contrat PREMIUM +

Vous pouvez opter pour la solution PREMIUM + de notre offre de maintenance. Il comprend le service du contrat PREMIUM auquel s'ajoute un jeu de batteries sur la durée du contrat en cas de panne⁽¹⁾.

	Contrat Essentiel	Contrat Confort	Contrat Premium	Contrat Premium +
Visite annuelle de maintenance préventive	•	•	•	•
Intervention en cas de panne sous 3 jours ouvrés	•	•		
Intervention en cas de panne sous 2 jours ouvrés			•	•
Déplacement, main-d'œuvre et pièces détachées inclus*		•	•	•
Prêt d'une machine équivalente en cas d'indisponibilité durant 5 jours ouvrés après l'ouverture du ticket d'incident			•	•
Un jeu de batteries inclus en cas de panne pendant la durée du contrat				•

*sauf consommables, accessoires, tuyaux et batteries.

(1) Service valable une fois et dans la durée du contrat, après confirmation d'un technicien justifiant une bonne utilisation du jeu de batteries.



ORAPI

CLEAN & PROTECT TOGETHER

225, allée des Cèdres
01150 St Vulbas – France
Tel : +33 4 74 40 20 00



ORAPI
TECHNIC

Tel : +33 4 37 42 23 25

WWW.ORAPI.COM

